



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal du 6 novembre 2018
Dans le salon du personnel à 18 h 30

1. Ouverture de l'assemblée : présences et vérification du quorum

Personnes présentes :

Maryke Beaudry	Parent - Présidente
Morgane Chenu	Parent - vice-présidente
Cristiana Elie	Parent
Ingrid Charles	Parent
Maxime Barbeau	Parent
Marisol Gélina	Parent - Présidente de Parents-Action (19 h 40 et 20 h 15)
Viviane Lafrance	Enseignante spécialiste - secrétaire
Geneviève Lessard	Enseignante adaptation scolaire - Trésorière
Julie Boileau	Technicienne du service de garde
Marlène Dagenais	Enseignante
Marie Lazure	PNE - psychologue
Johanne Landry	Directrice
Mélanie Préville-Cyr	Directrice adjointe

Personnes absentes :

Stéphane Betti	Parent
Geneviève Crichlow	Enseignante adaptation scolaire

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-2018-2019-09

Il est proposé par Morgane Chenu et secondé par Marlène Dagenais d'approuver l'ordre du jour.



3. Parole au public (s'il y a lieu)

Aucun public

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Maryke va compléter le document en collaboration avec Morgane et le soumettre par courriel par la suite. Il s'agit de quelques ajouts, afin de compléter le document.

Le procès-verbal sera approuvé à la prochaine réunion.

5. Suivi au procès-verbal de la dernière réunion

- a. Régie interne
Le document n'est pas prêt. Le point est reporté à la prochaine rencontre.
- b. Dénonciation d'intérêt
Les membres doivent remettre le formulaire rempli et signé.
- c. Gardien du temps
Mme Mélanie Préville-Cyr se porte volontaire pour assurer le rôle de gardienne du temps.

6. Mot du président :

- a. La conférence sur l'anxiété
Mme Landry confirme la possibilité de tenir la conférence à l'école. En tenant compte des disponibilités de la conférencière, les membres proposent d'attendre après le temps des Fêtes (en janvier 2019), lors d'un mercredi ou d'un jeudi.

Nous avons l'opportunité d'avoir une deuxième conférence, selon le budget reçu. Ainsi, Marie Lazure se propose d'explorer les différentes possibilités de sujets, dont le suivant : « les enfants et la technologie » (rôle du parent et conseils pour un « parfait dosage »). Le point sera remis à la prochaine réunion.



b. Correction procès-verbal de l'assemblée générale 2018

Maryke aimerait faire un suivi pour savoir si c'était fait. Mme Landry a confirmé le tout.

c. Retour consultation budget Parents-Action

Suite à cette consultation, les enseignants ont manifesté un grand désir d'axer les sous pour des livres de bibliothèques de classe et/ou des jeux de société pour la classe, afin de pouvoir offrir des jeux éducatifs.

Étant donné la nouvelle proposition, Mme Landry et Mme Maryke devront rencontrer le comité Parents Action pour faire le suivi auprès d'eux et clarifier le montant du budget consenti.

Lorsque des parents rappellent la discussion au CÉ sur la diminution annoncée concernant les activités intégrées et la réflexion sur la possibilité que Parents Action puisse aider financièrement pour éviter une baisse d'activités, il est décidé d'examiner le document portant sur le sujet pour évaluer s'il y a réellement une diminution des activités ou si les enseignants ont pu trouver des solutions pour remédier à la situation (ex : activités gratuites). Mme Landry présente les activités intégrées 2018-2019, explique les deux mesures octroyées par le gouvernement et indique que les contributions des parents doivent maintenant concerner seulement les activités récompenses. Elle mentionne le coût moins élevé de la STM, mais aussi que certaines activités plus éloignées ne peuvent être effectuées via ce moyen de transport. Elle rappelle que le comité Parents Action avait l'habitude de payer le transport lors de la sortie de masse. Il faudra voir si ce comité accepte de reconduire cette mesure pour l'année en cours. Des membres du personnel confirment une réelle diminution des activités intégrées, mais expliquent que le nombre d'activités peut aussi varier selon le libre arbitre des enseignants. La possibilité de créer un précédent est soulevée si Parents Action contribue financièrement dans le but de pallier la baisse des mesures accordées par le gouvernement.

Pour éviter de trop grands écarts et montants dans la contribution demandée aux parents pour les activités récompenses, les membres proposent d'établir une limite de 15 \$ par élève pour les activités récompenses en cours d'année. Ce montant comprend 5 \$ pour l'activité de fin d'année, ce qui laisse un montant maximum de 10 \$ par élève pour la mise en place d'une ou plusieurs activités récompenses.



d. Courriel de présentation (photo de groupe)

Mme Morgane Chenu a rédigé une lettre de présentation des membres du CÉ pour les parents de l'école. Cristiana propose de poursuivre le travail effectué pour rendre le contenu de la lettre plus accessible pour l'ensemble des parents. Lors de la prochaine réunion, une photo des membres du CÉ sera prise, afin de l'inclure à la lettre.

Le point est donc remis à la prochaine réunion.

e. Lettre pour cour d'école

La lettre a été envoyée à la CSMB au nom des membres du CÉ. Nous demeurons en attente d'une action de la part de la CSMB. Point à suivre.

f. Formation des membres

Mme Beaudry et Mme Landry rappellent qu'il y aura une formation pour les membres du CÉ. Mme Ingrid Charles et M. Maxime Barbeau sont intéressés.

g. Moyens de communication pour les parents (site de l'école)

Un formulaire électronique de commentaires au CÉ est discuté comme moyen de communication. Les formulaires envoyés iront dans une boîte aux lettres électronique. Les membres suggèrent la création d'une adresse électronique pour le CÉ. Ainsi, les formulaires seront dirigés dans cette boîte, en plus de celle de la direction. De plus, les membres désirent connaître seulement le nom du parent, le sujet et le contenu du message (suppression du nom de l'enfant, du courriel et numéro de téléphone). L'importance de préciser que tout message doit être d'intérêt général est soulevée. Un menu déroulant est suggéré pour aider les parents à choisir des sujets qui relèvent de la compétence du CÉ. Mme Mélanie Préville-Cyr se renseignera quant à la possibilité d'ajouter un menu déroulant au formulaire. Si la réponse est favorable, Mme Morgane Chenu préparera une liste de sujets à présenter au CÉ.

7. Pause



8. Compte-rendu des membres

a. De la représentante des enseignants

Mme Geneviève Lessard présente ce qui s'est déroulé à l'école depuis la dernière rencontre : concert d'harmonie de l'école Dorval Jean XXIII pour le 3^e cycle, vote et élection du Conseil étudiant, première communication aux parents, soirée de bulletin à venir, visite guidée de Pointe-Claire organisée par Stewart Hall pour les 5^{es} années, début des révisions des plans d'intervention, photos scolaires, activités pour l'Halloween, vaccination en 4^e année et projet de corridors actifs.

b. De la représentante du SDG

a. Cafétéria

La gestion pour la distribution des repas aux élèves ayant oublié leur carte est difficile lorsqu'il y a une remplaçante à la cafétéria. Une procédure interne sera faite lorsque la caissière sera absente.

c. De la représentante du comité Parents Action

Nous remarquons une baisse importante de l'implication des parents. Les membres proposent que soit rédigée une lettre d'information aux parents (ex : présentant les membres, précisant la durée de l'implication, vulgarisant ce qu'est Parents Action et informant des difficultés rencontrées), d'afficher l'ensemble des activités à venir pour s'inscrire comme parents bénévoles, de faire des envois sur papier, des rappels dans les communiqués envoyés aux parents et d'impliquer les enseignants dans la transmission de l'information sur les activités de Parents Action.

d. Du représentant au comité régional des parents (CRPRO)

Mme Cristina Elie présente les points traités lors de la dernière rencontre (voir documents). Elle mentionne qu'il y a une restructuration des comités de parents 2018-2019. La CSMB souhaite avoir un seul comité de parents répondant pour résolution (donc conversion des trois comités régionaux en un seul [date butoir 9 avril 2019]). Cette année



se veut donc une année d'élection et une année décisive pour la proposition d'une structure décisionnelle au sein des comités des parents. Suite aux recommandations du CRPRO, il y aura élection de membres remplaçants pour le CÉ lors de la prochaine assemblée générale du début d'année 2019-2020.

e. Du représentant de la communauté

Aucun représentant

f. Des professionnels

Aucun point (autre que les plans d'intervention en cours).

g. De la communauté (CIMOI et Club Optimiste)

Aucun représentant

9. Mot de la directrice

a. Situation des enseignants

Mme Landry présente la situation actuelle. La réalité est qu'il y a un manque important d'enseignants à l'école et à la CSMB. Il arrive que nous devions faire appel au personnel du service de garde pour faire des remplacements dans les classes. La direction tente d'assurer le plus de stabilité possible aux élèves. À la CSMB, ce processus est permis à cause du manque de personnel et de l'hyper croissance de la CSMB.



b. Activités intégrées et récompenses

Ce point a été traité au point 6.c. de l'ordre du jour.

CE-2018-2019-11

Il est proposé par Geneviève Lessard et secondé par Julie Boileau d'approuver les activités intégrées 2018-2019.

c. Boucle de Pierre-Lavoie

Mme Geneviève Lessard présente le projet de participer à La Boucle de Pierre-Lavoie en tant qu'école. Cette activité ferait partie d'une collecte de fonds. Le défi est d'accomplir un 130 km de vélo en une journée. Les membres sont en accord.

CE-2018-2019-11

Il est proposé par Maryke Beaudry et secondé par Morgane Chenu d'approuver les activités intégrées 2018-2019.

d. Projet éducatif (présentation PP)

Mme Landry présente un PowerPoint sur le portrait de notre école en lien avec la démarche d'élaboration du Projet éducatif 2018-2022.

10. Varia

Aucun point

11. Sujets pour la prochaine assemblée

Point non traité (manque de temps).

12. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 22 h 15

13. Prochaine réunion : Mardi le 4 décembre 2018